Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction mobilité, emplois,carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/SRH/SDMEC/2015-636** **22/07/2015**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Appel à candidature en administration centrale : un poste au SG/Service des Affaires Juridiques (SAJ)/Sous-Direction du Droit des Produits, des Politiques Sectorielles et des Exploitations

Secrétariat Général :
Service des Affaires Juridiques :
Sous-Direction du Droit des Produits, des Politiques Sectorielles et des Exploitations :

- chef(fe) du bureau du droit des politiques sectorielles
Poste n° 33219 - catégorie A+ - poste vacant

Le sous-directeur mobilité, emplois et carrières

Signé : Michel GOMEZ

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général - Service des Affaires Juridiques
Sous-Direction du Droit des Produits, des Politiques Sectorielles et des Exploitations
Bureau du Droit des Politiques Sectorielles
251 rue de Vaugirard - 75015 PARIS

Chef(fe) du bureau du droit des politiques sectorielles

<table>
<tr><td colspan="3">N°du poste : 33219
Catégorie : A+</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cotation parcours professionnel postes catégorie A : 3</td><td>Cotation part fonction PFR : Attaché(e) d'administration : 4</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste vacant</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">Au ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, le Service des affaires juridiques exerce une fonction de conception, de conseil, d'expertise et d'assistance auprès du cabinet du ministre, de l'administration centrale, des services déconcentrés et des établissements publics sous tutelle. Son champ d'intervention est particulièrement important, en comparaison de services de même nature d'autres ministères puisqu'il traite l'ensemble du contentieux national et communautaire, revoit tous les projets de lois, ordonnances et décrets du domaine de compétence du ministère et répond à de nombreuses demandes d'avis.</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Le bureau du droit des politiques sectorielles traite des questions juridiques liées à l'organisation économique dans le domaine de l'agriculture et de la pêche, ainsi qu'à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques communautaires dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche :
- Aides communautaires du premier pilier de la PAC, dites « aides directes », couplées ou non à la production (droits à paiement unique, primes animales, aides aux surfaces...), et certaines aides du développement rural (conditions d'octroi, récupération, sanction, contrôle par l'Etat membre) ;
- Organisation commune des marchés, dans les domaines des fruits et légumes, du vin, de la viande, du lait et de la pêche (organisation des filières, interventions sur les marchés, quotas de production...) ;
- Gestion des ressources halieutiques dans le cadre de la politique commune de la pêche (quotas de capture, autorisations de pêche, contrôle des pêches, lien avec la réglementation environnementale...).</td></tr>
<tr><td>Description des missions à exercer ou des taches à exécuter</td><td colspan="2">Le chef de bureau encadre une équipe de juristes chargés, dans le domaine de compétence du bureau, de corriger ou rédiger des projets de textes législatifs et réglementaires, de rédiger des notes d'analyse juridique et mémoires contentieux et de participer à la veille juridique du service. Il est appelé à participer fréquemment à des réunions au cabinet du ministre, à des réunions interministérielles et à défendre des projets de textes devant le Conseil d'Etat.
Le chef de bureau peut être amené(e) à traiter (elle) lui-même certains dossiers urgents, sensibles ou prioritaires.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">- Autres bureaux et missions du service et réseau des conseillers juridiques interrégionaux ;
- Directions techniques du ministère, en particulier DGPE et DPMA (Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie) ;
- Directions départementales interministérielles ;
- Autres ministères intervenant dans le domaine d'activité du bureau ;
- Services chargés de la coordination de l'action gouvernementale (Secrétariat général du Gouvernement et le Secrétariat général pour les affaires européennes) et Conseil d'Etat ;
- Etablissements publics intervenant dans le domaine d'activité du bureau, notamment FranceAgriMer et l'Agence de services et de paiement.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs :</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td>- Solide formation juridique en droit administratif et /ou en droit de l'Union européenne ;
- Expérience réussie dans des fonctions juridiques.</td><td>- Aptitude à l'encadrement et l'organisation du travail ;
- Capacité à gérer les urgences ;
- Bonne capacité d'écoute et de compréhension des contraintes techniques et administratives ;
- Goût du travail en équipe ;
- Réactivité.</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">- Madame Marie-Françoise GUILHEMSANS, Conseiller d'Etat, Directrice des affaires juridiques – Tél. : 01.49.55.51.38 - marie-francoise.guihemsans@agriculture.gouv.fr ;
- Madame Claire CHAUVET, Premier Conseiller de TACAA, Sous-Directrice du Droit des Produits, des Politiques Sectorielles et des Exploitations – Tél. : 01.49.55.48.21 - claire.chauvet@agriculture.gouv.fr.</td></tr>
</table>